ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

téléphone

Question écrite n° 118750

Texte de la question

M. Jean Grenet attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les risques liés à l'implantation d'émetteurs de téléphonie mobile sur le toit des immeubles. Les associations d'usagers et d'élus locaux s'interrogent régulièrement sur les dangers pour la santé d'une exposition prolongée aux radiofréquences, les antennes se multipliant sur l'ensemble du territoire. Il souhaiterait connaître l'état d'avancement des études réalisées régulièrement sur ce sujet et ses intentions.

Données clés

Auteur : M. Jean Grenet
Circonscription : Pyrénées-Atlantiques (5e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 118750
Rubrique : Télécommunications
Ministère interrogé : santé et solidarités
Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 20 février 2007, page 1724